



Il existe actuellement une recrudescence des cas de rougeole en France.

L'immunisation contre la rougeole est recommandée pour les professionnels de santé, notamment en contact avec des personnes immunodéprimées, et les professionnels de la petite enfance.

Vérifiez votre carnet de santé ou votre carnet de vaccination. En cas de doute, contactez votre médecin ou votre service de santé au travail (1175).

SONT CONSIDÉRÉES COMME IMMUNISÉES LES PERSONNES AVEC :

- ▶ **Antécédent de rougeole maladie documenté ;**
- ▶ **Vaccination complète documentée (recommandation en vigueur pour les professionnels de santé dans ce contexte de circulation virale) : 2 doses de vaccin anti-rougeole documentées (ou 3 doses si la première dose a été faite avant 1 an de vie).**

NB : une sérologie positive ne peut pas garantir à elle seule que vous êtes immunisé. Il faudrait des tests plus poussés, réservés à des laboratoires spécialisés, pour évaluer le caractère neutralisant des anticorps.

EN L'ABSENCE D'IMMUNITÉ, LA VACCINATION PEUT VOUS ÊTRE PROPOSÉE :

- ▶ Après du service de santé au travail (1175) ;
- ▶ Après de votre médecin traitant : merci de fournir les justificatifs au service de santé au travail afin de mettre à jour votre dossier (medecine-preventive@ch-mdm.fr).



MODALITÉ DE VACCINATION :

- ▶ Vaccin ROR trivalent, protégeant contre la rougeole, mais aussi les oreillons et la rubéole.
- ▶ 2 doses doivent être espacées d'au moins 1 mois.

CONTRE-INDICATIONS :

- ▶ Allergie aux substances actives, à l'un des autres composants du vaccin, ou aux résidus à l'état de traces ;
- ▶ Maladie ou prise d'un médicament qui affaiblissent le système immunitaire ;
- ▶ Grossesse (de plus, la grossesse doit être évitée dans le mois suivant la vaccination et justifie le recours à une contraception efficace).

La vaccination doit être différée en cas de maladie aiguë avec fièvre.

SIGNES ÉVOCATEURS DE ROUGEOLE :

Incubation de 10 à 12 jours après un contact.

- ▶ Fièvre > 38°C
- ▶ Catarrhe oculo-respiratoire (toux, rhinite, conjonctivite)
- ▶ Malaise général avec asthénie (fatigue)
- ▶ Éruption cutanée (apparaissant secondairement)



**En cas de l'apparition de signes évocateurs de rougeole :
ne venez pas au travail et consultez votre médecin pour prise en charge.
Une éviction est nécessaire jusqu'à 5 jours après l'éruption cutanée.**

